



CONSEIL GÉNÉRAL
DEUX-SÈVRES

JEAN-MARIE MORISSET
DÉPUTÉ DES DEUX-SÈVRES
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

**Président de la Fédération Départementale
Du Commerce de l'Artisanat et des Services
Des Deux-Sèvres**

79000 NIORT

Réf : ND

Niort, le 21 février 2002

Monsieur le Président,

J'ai très bien reçu votre lettre relative au projet d'implantation d'un « magasin d'usines » à la Séguinière, près de Cholet.

Ainsi que vous le précisez dans votre courrier, le Département des Deux-Sèvres a eu à connaître, en son temps un tel projet, envisagé sur la Commune de Soudan, finalement resté sans suite.

La création d'un tel espace commercial à la Séguinière concerne également le Département des Deux-Sèvres, dans la mesure où le commerce local en subirait le contre-coup dans un rayon de 100 km.

Je partage donc tout à fait vos inquiétudes, et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du courrier signé conjointement par les Sénateurs Michel BECOT et André DULAIT, le Député Dominique PAILLE et moi-même adressé à Messieurs Gilles BOURDOULEIX, Maire de Cholet, Joël BLANDIN, Président de la CCI d'Angers et Jacques MOTTEAU, Président de la Chambre de Métiers, faisant part de notre opposition à ce projet.

Solidaire de votre démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

J. Morisset

Jean-Marie MORISSET